

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES FAMILLES DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Les ordres du jour :

- La gazette
- Skype
- Les tarifs 2013 proposés
- Les animations de fin d'année
- Questions diverses

1- La gazette :

1-1 : reprise de la gazette :

La gazette de la maison de retraite, qui avait disparu depuis quelques années, a été relancée depuis le 15 Octobre 2012. Ce premier essai après une longue période d'arrêt semble avoir été un franc succès, puisque les 100 exemplaires tirés ont très vite été distribués. En effet, tous les résidents de l'EHPAD ainsi que du SSA en ont eu un exemplaire, distribué par l'animatrice Mme MORICET ainsi que par Mme GODARD, qui s'est chargée d'informer la Mairie, le CCAS, le Secours Populaire...etc...

Les couleurs vives, la mise en page ainsi que les articles semblent faire l'unanimité auprès des lecteurs, ce qui est très encourageant pour la suite.

Devant un tel succès, il est prévu d'augmenter les tirages à environ 150 exemplaires. Pour les personnes n'ayant pas accès à cette gazette, il est possible de la télécharger et de l'imprimer directement sur le site internet de l'EHPAD (www.ehpad-biscarrosse.fr/). Cela dit, plusieurs exemplaires seront à disposition des familles à l'accueil si nécessaire.

1-2 : objectifs :

L'objectif premier de ce journal est de faire vivre la maison de retraite et d'informer à la fois les résidents et leurs familles de ce qui s'y passe. Par exemple, dans la prochaine parution, un article concernant les nouveaux membres du personnel (médecin coordonnateur, psychologue, homme d'entretien...) paraîtra. Il a également pour but de donner une place à chaque service et d'informer les personnes extérieures à l'établissement de leur utilité et de leur fonctionnement, notamment des services novateurs comme l'Accueil de Jour Alzheimer (AJA), l'Equipe de Soins Alzheimer (ESA) ou encore la Plate forme d'Accompagnement et de Répit (PAR) qui seront développés dans la prochaine édition.

1-3 : présentation du comité de rédaction :

Les membres de ce comité sont des gens très impliqués qu'ils soient bénévoles, comme M.Joël LARNAUDY et Mme Marianne RECALT qui sont des personnes très actives au sein de la maison de retraite, ou encore des membres du personnel, comme Mme MORICET l'animatrice et Mme FIEVET, membre du personnel administratif, qui donne énormément de temps et de cœur à mettre sur pieds cette gazette, mais également le site internet de l'EHPAD, qui est une source d'information très importante .

2- Skype :

2-1 : définition et objectifs :

Skype est un logiciel informatique qui permet aux résidents de la maison de retraite de communiquer avec les membres de leur famille qui sont éloignés (ex : famille vivant en Grèce, en Australie, au Mexique, dans le Nord de la France..). Il s'agit d'un outil informatique qui permet de voir et de parler instantanément avec le membre de sa famille par le biais d'un ordinateur, et ce, de manière totalement gratuite.

2-2 : organisation et fonctionnement :

Maintenant que l'établissement est totalement équipé, il est nécessaire que les familles qui le veulent soient elles aussi équipées du même logiciel. Chaque personne devra alors se créer un pseudo qui permettra de se connecter au logiciel. Mais afin de faciliter l'accès à cet outil, M.LARNAUDY et Mme MORICET se propose d'élaborer un protocole et un mode opératoire qui permettra à chacun d'utiliser Skype facilement.

De plus, il sera important pour Mme MORICET, qui en sera responsable, en plus des activités quotidiennes, de déterminer :

- un créneau horaire (pour les décalages horaires notamment)
- de permettre un temps moyen de communication (dans un soucis d'équité)
- de favoriser l'intimité

Dans un premier temps, la priorité sera faite aux familles éloignées (pays étrangers) et dans un second temps, il sera possible (en fonction des différentes demandes) de permettre aux familles vivant dans d'autres régions ou d'autres villes d'en bénéficier également.

Une démonstration sera organisée en janvier par M.LARNAUDY et Mme MORICET.

3- Tarifs 2013 proposés :

3-1 : Tarifs proposés à la base :

Le directeur M.GIRARD, lors du Conseil de la Vie Sociale, a proposé le tarif unique pour les chambres simples (car les chambres doubles n'existent plus depuis juillet 2012) de 66,21euros par jour, soit une augmentation de 1,50 % par rapport à 2012.

Or, lors du Conseil d'Administration, le personnel soignant a demandé le renfort de 2 aides-soignantes supplémentaires, afin d'améliorer la qualité des soins. Le C.A ayant accepté cette proposition, le tarif passerait alors à 66,45 euros par jour, soit une augmentation de 1,88 %.

Si la proposition du CA est approuvée, l'augmentation sera donc de 1,88 %, si ce n'est pas le cas, elle reviendra alors au prix de base, à savoir 1,50 %.

3-2 : aides :

M.GIRARD rappelle qu'il est important de faire régulièrement des demandes d'APL auprès de la CAF. En effet, certains résidents ont pu bénéficier d'un rappel d'aides depuis 2010. Il ne faut donc pas hésiter à faire des demandes ou des simulations sur le site internet, ou encore de téléphoner à la Caisse d'Allocations Familiales afin de savoir s'il est possible de bénéficier d'aides supplémentaires afin d'alléger les frais d'hébergement.

4- Les fêtes de fin d'année :

4-1 : animations :

- Le Jeudi 06 Décembre 2012 à 14h30 : **Spectacle et goûter** à l'extérieur, offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Spectacle avec la compagnie de Patrice

PERICARD.

- Le Samedi 08 Décembre 2012 à 14h30 : au sein de la maison de retraite aura lieu la décoration de l'**arbre de Noël** avec les enfants des membres du personnel avec **distribution de cadeaux et goûter**.
- Le Samedi 22 Décembre 2012 à 14h30 : au sein de l'EHPAD, **concert de l'orchestre junior** avec l'école de musique de Biscarrosse.
- Le Lundi 24 Décembre 2012 à 14h30 : **messe de Noël** avec l'équipe du **SEM** (Service Evangélique des Malades) avec également une **distribution des cadeaux**, ainsi qu'un **goûter** : bûche de Noël offerte par le CCAS comme chaque année.
- Le Lundi 24 Décembre 2012 à partir de 18h : **petit réveillon** avec un repas amélioré, élaboré à partir des suggestions des résidents lors d'un groupe de discussion autour des fêtes de Noël (mené par Touria MORICET et moi-même).
- Le Mardi 25 Décembre 2012 à 12h : repas de **Noël. Repas amélioré** également.
- Le Mercredi 26 Décembre 2012 à 14h30 : spectacle au sein de l'EHPAD avec **succès d'opérettes**.
- Le Lundi 31 Décembre 2012 à partir de 18h : **petit réveillon** avec **repas amélioré**, encore une fois élaboré par les résidents en groupe de discussion.
- Le Mardi 01 Janvier 2013 à 12h : **repas amélioré** du nouvel an.
- Mi-janvier : (date à définir), l'Association Sociale de Biscarrosse (AsSB) offrira aux résidents un goûter au sein même de l'EHPAD, ainsi que des cadeaux.
- Mi-janvier (date à définir), M.LARNAUDY projettera aux résidents un **film sur le thème du voyage** et de la Réunion.
- Mi-janvier : Monsieur **le Maire** interviendra au sein de l'EHPAD **présenter ses vœux** aux résidents ainsi qu'à leur famille.

4-2 : familles :

Les familles sont bien entendu les bienvenues au sein de la maison de retraite pour passer un moment agréable et convivial avec leur parent durant toute cette période de fêtes de fin d'année.

En ce qui concerne le repas de Noël en lui-même, il est possible de recevoir des familles, afin que famille et résident partage un repas. Mais pour des raisons de logistique, nous ne pouvons accueillir que 2 familles le même jour.

5- Questions diverses :

5-1:site internet et mails :

Une famille précise que le système de transmission d'informations est plutôt bon. En effet, les informations générales concernant la vie de la maison de retraite sont inscrites sur le site de l'EHPAD, alors que les informations plus personnelles sont, elles, transmises par boîte mail personnelle afin de respecter la confidentialité de chacun.

5-2 : la télévision :

Durant les travaux, il a été décidé que chaque chambre serait équipée d'une télévision. Pour des raisons de logistique (finesse des cloisons, suspensions des téléviseurs...), toutes les chambres possèdent le même type d'écrans. Or, certaines chambres sont plus grandes que d'autres, et les télévisions paraissent trop petites pour certains résidents ayant des problèmes de vue. Les familles qui le souhaitent ont donc la possibilité d'amener leur propre écran, qui serait alors mieux adapté.

De plus, pour tous ceux qui le désirent, l'établissement est tout à fait équipé pour recevoir canal+ ou canal satellite, à condition que les familles s'abonnent et ainsi fournissent le décodeur adapté.

5-3 : le téléphone :

Il a été noté que certains téléphone ont des touches trop petites pour les résidents malvoyants. Là encore, les familles peuvent fournir des téléphones plus gros et plus simples. De même, il est également possible de programmer des numéros de téléphones sur des touches particulières afin de faciliter l'utilisation de ces derniers (ex : la touche 1 correspond au numéro du fils, la touche numéro 2 correspond au numéro de la file...).

5-4 : internet :

Il a également été mentionné qu'à long terme, il sera probablement possible d'avoir internet dans toutes les chambres des résidents. Or, pour le moment, ceci n'est pas possible, et surtout n'est pas souhaitable par les résidents, car aucune demande n'a encore émergée.

La date de la prochaine réunion des familles n'a pas encore été décidée, mais lorsque cela sera le cas, les familles ainsi que les résidents seront contactés de plusieurs façons différentes, à savoir :

- un mail sera envoyé à chaque famille
- l'information sera diffusée sur le site internet
- l'information sera également diffusée sur l'écran dans le hall d'accueil